

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE 095/2026

Autorisant l'installation d'une base vie et de deux bennes devant le 17 rue Claude DEBUSSY

Le maire de la commune de Crégy-lès-Meaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-17, L 2213-1, L 2213-6 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le Code de la Route

Vu le code de la voirie routière,

Vu les lois et instructions sur les voiries publiques,

Vu le code pénal

Vu le Règlement Sanitaire Départemental,

Vu la délibération n°01-59-06/2025 du 17/06/2025 fixant les redevances d'occupation du domaine public,

Vu la demande formulée le 12 juin 2026 par Carine ROUVIER de la société EUROPAMIANTE. – 220 Chemin de Crécy 77100 MAREUIL-LES -MEAUX, pour l'installation d'une base vie et de deux bennes devant le 17 rue Claude Debussy.

ARRETE

Article 1 : Du 01/06/2026 jusqu'au 29/06/2026, une base vie et deux bennes seront installés devant le 17 rue Claude Debussy.

Article 2 : En aucun cas, les installations ne doivent empiéter sur le passage de sécurité pour les véhicules de secours. Les installations doivent veiller à laisser un passage pour les piétons et les automobilistes.

Article 3 : A la fin des travaux, un contrôle sera effectué conjointement avec la police municipale. **En cas de dégradation ultérieure résultant desdits travaux, la responsabilité de la société EUROPAMIANTE demeurera engagée, les travaux de réfection éventuels resteront à sa charge.**

Article 4 : Le bénéficiaire s'acquittera d'une somme de neuf cent cinquante-sept euros et soixante-dix-huit centimes (957,78 euros) à la trésorerie publique de Meaux.

Article 5 : Monsieur le maire de CREGY LES MEAUX et madame la cheffe de police municipale de CREGY LES MEAUX sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le directeur général des services
- Et notifiée à Carine ROUVIER de la société EUROPAMIANTE

Fait à Crégy-lès-Meaux le 09/06/2026

Par délégation

Mme Nathalie DUPONT

4^{ème} Adjointe au Maire déléguée à l'aménagement urbain
Transition écologique et biodiversité

